

DRHD2M

2015 - 2016

Master [120] en droit (horaire décalé)

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences juridiques**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Code du programme: **drhd2m** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Prérequis entre cours	14
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	14
Informations diverses	15
- Conditions d'admission	15
- Enseignements supplémentaires	17
- Pédagogie	18
- Evaluation au cours de la formation	18
- Formations ultérieures accessibles	18
- Gestion et contacts	19

DRHD2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de master en droit à horaire décalé est réservé à un public déjà inséré dans la vie professionnelle. Il a pour objectif de permettre d'acquérir des connaissances juridiques pointues attestées par la délivrance d'un diplôme universitaire donnant accès aux mêmes professions juridiques que le diplôme de master en droit (cours du jour).

Par excellence, il s'agit d'un programme de formation continue.

En tant que tel, il est unique en Communauté française de Belgique et permet aux étudiants ayant suivi le bachelier en droit à horaire décalé à l'Université Saint-Louis de parfaire leur formation.

Grâce à cette solide formation de base, vous serez capable d'œuvrer dans de multiples environnements. Couplée à l'importante dimension méthodologique, cette polyvalence contribuera à vous faire intégrer les mécanismes de fonctionnement de notre système juridique. Les enseignements magistraux, concentrés sur un nombre limité de soirées, permettent l'assimilation des articulations et des concepts fondamentaux de chaque matière.

Vous serez amené à compléter les cours par des lectures et des préparations à domicile.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en droit de type universitaire et vous avez une occupation professionnelle ;
- souhaitez poursuivre votre formation sans interrompre cette activité ;
- voulez valoriser les acquis de votre expérience ;
- désirez acquérir des connaissances juridiques pointues attestées par la délivrance d'un diplôme universitaire ;
- souhaitez maîtriser l'appareillage conceptuel permettant de proposer une analyse critique du droit ;
- voulez évoluer vers des fonctions dans des environnements interdisciplinaires et internationaux.

Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve aussi des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Votre programme

Le master en droit à horaire décalé offre :

- un horaire aménagé sur quatre soirs par semaine ;
- une solide formation dans les matières juridiques fondamentales ;
- la possibilité de vous spécialiser dans les matières de votre choix ;
- une formation qui articule théorie et exercices pratiques en petits groupes ainsi que travail personnel à domicile ;
- un diplôme universitaire qui donne accès aux mêmes professions juridiques que le master en cours du jour.

DRHD2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'étudiant inscrit au programme de master en droit à horaire décalé ambitionne de devenir un bon juriste.

« **Devenir** » On ne naît pas juriste, on le devient. Et quand on croit l'être, on cesse de le devenir. Ainsi, en principe déjà bachelier en droit, l'étudiant inscrit au programme de master à horaire décalé entend d'abord poursuivre et compléter sa formation en droit. En accroissant et en approfondissant ses connaissances, il vise à acquérir une maîtrise opérationnelle des règles, principes et concepts gouvernant toutes les disciplines du droit à l'aune de leurs racines et enjeux révélés par les autres sciences humaines. Ayant intégré les prolongements internationaux (spécialement européens), voire étrangers, des différentes matières juridiques, il veille sans cesse à renouveler ses connaissances au prix d'une démarche critique tournée vers l'autre et l'innovation. Sa maîtrise est nourrie et amplifiée par l'expérience de multiples mises en situation et par des méthodes pédagogiques actives.

« **Juriste** » Le maître en droit à horaire décalé sera capable, de manière autonome et indépendante, de diagnostiquer tous types de problèmes juridiques et d'œuvrer à leur résolution apaisante. Dans les matières relevant de ses finalité et options, cette compétence tend à l'excellence. S'appuyant sur des recherches approfondies, l'exercice de cette mission fondamentale de l'articulation du droit au fait revêtira, en outre, les formes stylistiques (écrites et orales) les plus rigoureuses de la langue française. Le diplômé sera aussi à même d'entretenir une conversation professionnelle courante dans une autre langue (spécialement le néerlandais et/ou l'anglais).

« **Bon** » Le maître en droit à horaire décalé sait que le droit, s'il est une valeur en soi, n'existe pas de manière isolée et désincarnée par rapport à la réalité économique, sociale et politique. Il comprend et assume les dimensions non juridiques qui sous-tendent tout choix juridique. C'est pourquoi, animé d'un esprit critique et ouvert, il a à cœur de ne jamais se départir d'une vision éthique et morale du droit et de la justice, l'amenant à s'interroger sans relâche sur le sens et la pertinence des règles qu'il créera, appliquera ou combattrà au regard et au nom du bien commun.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. APPROFONDIR

1.1. Mobiliser et enrichir avec esprit critique les savoirs et compétences acquis au terme du programme de bachelier en droit, dans une perspective à la fois interdisciplinaire, comparative et professionnelle.

2. MAÎTRISER ET APPLIQUER

2.1. Avoir une connaissance actuelle et une maîtrise générale des principes, règles, théories, doctrines et jurisprudences donnant corps aux différentes branches du droit, en particulier le droit fiscal, le droit des sociétés (droit commercial approfondi) et comptable, le droit international privé, le droit international public, le droit des sociétés, le droit patrimonial de la famille, le droit de la sécurité sociale et le droit des sûretés.

2.2. Connaître et comprendre l'influence qu'ont certaines normes et institutions européennes et internationales sur ces différentes branches du droit.

2.3. Connaître quelques traits essentiels de ces mêmes branches du droit à l'aune de quelques systèmes étrangers et maîtriser les techniques et les réflexes de recherche en droit comparé aux fins d'approfondir ces connaissances.

2.4. Rechercher, lire et comprendre des documents juridiques écrits et en néerlandais et en anglais ou en allemand.

Être capable de suivre un cours universitaire dans une de ces langues.

2.5. Dans l'une ou l'autre branche du droit, pouvoir, de manière autonome et créative, diagnostiquer un problème juridique complexe, en discerner, dans les moindres détails, les difficultés, en élaguer les éléments périphériques, y apporter des solutions argumentées, fondées sur des recherches approfondies, livrées dans une synthèse claire sous-tendue par un raisonnement juridique poussé, cohérent et crédible.

2.6. Être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3. EXPLIQUER ET CONVAINCRE

3.1. Lors d'une discussion (colloque singulier, conversation collective, discours argumentatif, consultation écrite ou orale, etc.), être capable de passer de l'abstraction de la règle de droit aux faits concrets, et inversement.

3.2. Exprimer à haute voix, de manière vivante et structurée le contenu d'un savoir, le fruit d'une recherche ou le résultat d'une analyse juridique dans un français clair et précis dont le registre est adapté au contexte et aux qualités des interlocuteurs [exposé, entretien, conversation, plaidoyer, etc.] et être capable d'en faire de même, par écrit, dans le respect de l'échéance assignée.

3.3. Pouvoir, oralement et par écrit, produire une étude juridique étayée d'illustrations pertinentes.

3.4. Participer à une conversation courante sur une question juridique de difficulté moyenne dans une autre langue que le français (en particulier en néerlandais ou en anglais).

3.5. Respecter dans toute forme de communication les règles gouvernant la production scientifique (citations littérales, références, bibliographie, etc.).

4. RÉFLÉCHIR ET PARTICIPER

- 4.1. Actualiser et parfaire ses connaissances dans les différentes branches du droit de manière autonome, et d'ainsi se forger une solide culture juridique générale.
- 4.2. Apercevoir, mobiliser et exprimer les liens, passerelles et prolongements unissant entre elles les différentes branches du droit afin d'analyser une situation factuelle.
- 4.3. Dans une perspective interdisciplinaire, connaître, comprendre et mobiliser les concepts et théories issus d'autres sciences humaines (notamment l'économie politique, la philosophie, la psychologie, la sociologie, l'histoire et l'éthique) afin d'appréhender le rôle, la portée et les limites du droit et de la justice.
- 4.4. Faire fructifier l'ouverture résultant :
 - soit d'un stage de pratique juridique et approfondir à cette occasion la capacité de contextualiser les normes, les institutions et les personnes appelées à les appliquer ;
 - soit du programme interdisciplinaire en création d'entreprise ;
 - soit d'un séjour d'échange ;
 - soit de cours dispensés en faculté par des professeurs étrangers ;
 - soit d'une activité professionnelle préexistante.
- 4.5. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.
- 4.6. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.

5. S'INTERROGER, S'IMPLIQUER ET S'ORGANISER

- 5.1. Comprendre le caractère relatif, dans le temps et dans l'espace, d'une solution juridique, et ainsi s'interroger sur la pertinence des choix qu'elle véhicule.
- 5.2. Pouvoir, à propos d'une controverse juridique ou d'une problématique qu'il aurait identifiée, se forger et exprimer une opinion personnelle.
- 5.3. A raison d'une analyse des situations et mécanismes humains, familiaux, économiques ou sociaux appréhendés par le droit, réfléchir à la justesse des solutions juridiques, aux moyens de les améliorer et agir en ce sens.
- 5.4. Identifier et promouvoir les valeurs éthiques et sociales fondatrices du droit et de la justice, ainsi que se garder de toute forme d'instrumentalisation.

6. S'ORGANISER ET S'ADAPTER

S'organiser dans son travail, pouvoir s'adapter à de nouveaux contextes et y évoluer positivement, en ayant intégré une logique de développement continu.

- 6.1. S'organiser, planifier son travail et respecter les délais.
- 6.2. Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences indispensables pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et/ou situations, identifier ses limites et faire appel, si nécessaire, à des ressources externes adéquates.
- 6.3. Intégrer une logique d'auto-évaluation, d'apprentissage et développement continu indispensable pour évoluer positivement dans son futur environnement professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Conformément au décret, le programme de Master en droit à horaire décalé totalise un minimum de 120 crédits.

Ce programme est constitué, pour l'étudiant, de quatre grands ensembles cohérents : un tronc commun (53 crédits), un mémoire et son séminaire d'accompagnement (17 crédits), une finalité (30 crédits), des options (20 crédits).

Pour des raisons de coût du programme et de disponibilité des enseignants, le Master en droit à horaire décalé est organisé en **modules d'enseignements biennaux** (module A et module B). Tous les étudiants suivent ensemble le module organisé durant l'année académique à laquelle ils sont inscrits.

Module A

- quatre unités d'enseignement du tronc commun

- trois unités d'enseignement de la finalité

Module B

- trois unités d'enseignement du tronc commun

- trois unités d'enseignement de la finalité

- une unité d'enseignement à option

- des travaux pratiques

- une option de 15 crédits du programme du master en cours du jour ou trois unités d'enseignement au choix

- un séminaire d'accompagnement du mémoire

**Le deuxième module
(non suivi en année 1)**

- des travaux pratiques

- un mémoire

Pour un programme-type, ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix sélectionnés un minimum de 120 crédits répartis sur deux blocs annuels correspondant à 60 crédits chacun.

> [Tronc commun du Master en droit \(horaire décalé\)](#) [prog-2015-drhd2m-ldrhd220t.html]

> [Finalité spécialisée](#) [prog-2015-drhd2m-lhdfi200s]

Options et/ou cours au choix

- > [Option : Accidents et responsabilité](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop221o.html]
- > [Option : Assurances](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop222o.html]
- > [Option : Banque et finance](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop223o.html]
- > [Option : Commerce international](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop224o.html]
- > [Option : Contrats et biens](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop225o.html]
- > [Option : Développement durable et cadre de vie](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop226o.html]
- > [Option : Droit de la famille](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop227o.html]
- > [Option : Droit fiscal](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop228o.html]
- > [Option : Droits de l'Homme - Human Rights](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop229o.html]
- > [Option : Droits intellectuels](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop230o.html]
- > [Option : Droit pénal international, européen et comparé](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop232o.html]
- > [Option : Droit de la santé](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop233o.html]
- > [Option : Droit social](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop234o.html]
- > [Option : Théorie du droit](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop235o.html]
- > [Option : Droit international public](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop231o.html]
- > [Option : Droit international privé](#) [prog-2015-drhd2m-ldrop239o.html]

DRHD2M Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [70.0]

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2015-2016
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- ⊗ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel
1 2

○ Unités d'enseignement obligatoires (47 crédits)

L'étudiant est tenu de suivre les UE suivantes:

○ LDRHD2101	Droit fiscal	Edouard-Jean Navez, Edoardo Traversa	30h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LDRHD2102	Droit international privé	Marc Fallon, Stéphanie Francq, Jean-Louis Van Boxstael	30h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LDRHD2103	Droit international public - Public International Law <i>Une partie de ce cours sera dispensée en anglais.</i>	Pierre d'Argent	30h	8 Crédits	1q ⊕	x	x
○ LDRHD2104	Droit des sociétés et droit comptable	Henri Culot, Hugues Fronville	30h	8 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LDRHD2105	Droit patrimonial de la famille	Jehanne Sosson, Fabienne Tainmont	18h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
○ LDRHD2106	Droit de la sécurité sociale	Elise Dermine, Steve Gilson	18h	5 Crédits	1q ⊙	x	x
○ LDRHD2107	Droit des sûretés	Isabelle Durant	18h	5 Crédits	1q ⊕	x	x

○ Travaux pratiques (6 crédits)

L'étudiant est tenu de réaliser deux travaux pratiques :

○ Travaux pratiques I (2 crédits)

Les travaux pratiques sont organisés suivant un système de tournante annuelle (modules thématiques biennaux).

○ Travaux pratiques II (4 crédits)

Les travaux pratiques sont organisés suivant un système de tournante annuelle (modules thématiques biennaux).

○ Mémoire (17 crédits)

○ LDRHD2100	Séminaire d'accompagnement du mémoire	N.	6h	2 Crédits	2q	x	
○ LDRHD2200	Mémoire de fin d'études ■	N.		15 Crédits			x

Finalité spécialisée [30.0]

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2015-2016
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- ⊗ Au choix
 ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant est tenu de suivre les UE suivantes:

Bloc
annuel
1 2

○ LDRHD2201	Droit pénal spécial	Maria Luisa Cesoni	18h	5 Crédits	1q ⊕	x	x
-------------	-------------------------------------	--------------------	-----	-----------	------	---	---

						Bloc annuel	
						1	2
○ LDRHD2202	Droit des politiques publiques	David Renders, Kris Wauters	18h	5 Crédits	1q ☒	x	x
○ LDRHD2203	Droit européen approfondi	Anne-Lise Sibony	18h	5 Crédits	2q ⊕	x	x
○ LDRHD2204	Contentieux constitutionnel et administratif	David Renders, Anne Roland (supplémente Marc Verdussen), Marc Verdussen	18h	5 Crédits	2q ☒	x	x
○ LDRHD2205	Droit de l'entreprise	Christine Bruls	18h	5 Crédits	2q ☒	x	x
○ LDRHD2206	Questions approfondies de droit judiciaire	Dominique Mougenot	18h	5 Crédits	2q ⊕	x	x

Options et/ou cours au choix [20.0]

L'étudiant est tenu de choisir **quatre unités d'enseignement parmi les options** du programme de Master en droit à horaire de jour Pour un volume horaire total de **120 heures** et pour une valeur de **20 crédits** :

- soit les matières portant sur une option (ensemble de trois unités d'enseignement) et une unité d'enseignement ;
- soit les matières portant sur quatre unités d'enseignement.

L'étudiant est tenu de choisir: soit une option (ensemble de trois unités d'enseignement) et une unité d'enseignement parmi les options du programme de Master en droit à horaire de jour ; soit quatre unités d'enseignement parmi les options du programme de Master en droit à horaire de jour. Liste des options:

- > Option : Accidents et responsabilité [prog-2015-drhd2m-ldrop221o]
- > Option : Assurances [prog-2015-drhd2m-ldrop222o]
- > Option : Banque et finance [prog-2015-drhd2m-ldrop223o]
- > Option : Commerce international [prog-2015-drhd2m-ldrop224o]
- > Option : Contrats et biens [prog-2015-drhd2m-ldrop225o]
- > Option : Développement durable et cadre de vie [prog-2015-drhd2m-ldrop226o]
- > Option : Droit de la famille [prog-2015-drhd2m-ldrop227o]
- > Option : Droit fiscal [prog-2015-drhd2m-ldrop228o]
- > Option : Droits de l'Homme - Human Rights [prog-2015-drhd2m-ldrop229o]
- > Option : Droits intellectuels [prog-2015-drhd2m-ldrop230o]
- > Option : Droit pénal international, européen et comparé [prog-2015-drhd2m-ldrop232o]
- > Option : Droit de la santé [prog-2015-drhd2m-ldrop233o]
- > Option : Droit social [prog-2015-drhd2m-ldrop234o]
- > Option : Théorie du droit [prog-2015-drhd2m-ldrop235o]
- > Option : Droit international public [prog-2015-drhd2m-ldrop231o]
- > Option : Droit international privé [prog-2015-drhd2m-ldrop239o]

Option : Accidents et responsabilité [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
● LDROP2011	Droit des accidents et des catastrophes	Geneviève Schamps	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LDROP2012	Réparation et évaluation des dommages	Daniel de Callatay	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LDROP2013	Droit européen et comparé de la responsabilité civile - European and Comparative Law of Torts <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Bernard Dubuisson, Michaël Faure	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Assurances [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2021	Droit des assurances	Bernard Dubuisson	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2022	Assurances de dommages - Schadeverzekeringen <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i>	Vincent Callewaert, Bernard Dubuisson	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2023	Assurances de personnes	Jean-Marc Binon	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Banque et finance [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2031	Financial Markets Regulations	Philippe Lambrecht	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2032	Droit des produits financiers	Matthieu Duplat, Gaétane Schaeken Willemaers	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2033	Droit bancaire	André-Pierre André-Dumont, Denis Philippe	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Commerce international [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2041	International Business Agreements	Denis Philippe	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2042	Droit économique international	Philippe Coppens, Henri Culot	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2043	Modes alternatifs de résolution des conflits commerciaux - Alternative Methods of Settlement of Commercial Disputes <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Jan Kleinheisterkamp, Jean-François Tossens, Jean-François Tossens (supplémentaire Jan Kleinheisterkamp)	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Contrats et biens [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2051	Droit européen et comparé des contrats - Comparative European Contract Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Denis Philippe, Patrick Wéry	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2052	Droit immobilier	Isabelle Durant, Olivier Jauniaux (supplée Isabelle Durant), Patrick Wéry (supplée Isabelle Durant)	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2053	Droit du crédit et de la distribution commerciale	Laurent du Jardin	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Développement durable et cadre de vie [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2061	Droit du développement durable	Charles-Hubert Born	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2062	Droit de l'urbanisme	Charles-Hubert Born, Damien Jans	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2063	Droit de l'environnement - Environmental Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Nicolas de Sadeleer, Damien Jans	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit de la famille [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2071	Droit approfondi de la famille - Advanced aspects of Family Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Geneviève Schamps, Geoffrey Willems	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2072	Individu, famille et État	Jacques Fierens, Geoffrey Willems	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2073	Pratiques en droit de la famille	Philippe Claeys Bouuaert, Jean-Louis Renchon	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit fiscal [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Les étudiants de l'option sont tenus de choisir trois cours dans la liste suivante.

						Bloc annuel	
						1	2
<input checked="" type="radio"/> LDROP2081	European and International Tax Law	Philippe Malherbe (suppléante Edoardo Traversa), Edoardo Traversa	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="radio"/> LDROP2082	Droit fiscal des sociétés - Vennootschapsbelastingrecht <i>Ce cours sera dispensé en français (15 heures) et en néerlandais (15 heures).</i>	Luc De Broe (suppléante Philippe Malherbe), Olivier Hermand, Philippe Malherbe	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="radio"/> LDROP2083	Procédure fiscale	Olivier Bertin, Yves Hougardy	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input checked="" type="radio"/> LDROP2084	Taxe sur la valeur ajoutée	Charles-Albert Helleputte, Marie Lamensch	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droits de l'Homme - Human Rights [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2091	International Protection of Human Rights	Olivier De Schutter	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2092	Droit et migrations	Jean-Yves Carlier	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2093	Leading cases of the European Court of Human Rights	Johan Callewaert	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droits intellectuels [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
<input type="radio"/> LDROP2101	Management of Intellectual Property Rights	Dominique Kaesmacher, Alain Strowel, François Wéry	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2102	Droits intellectuels et nouvelles technologies	Alain Strowel	30h	5 Crédits	2q	x	x
<input type="radio"/> LDROP2103	Droit des contrats relatifs à la propriété intellectuelle	Vincent Cassiers, Fernand De Visscher	30h	5 Crédits	2q	x	x

Option : Droit pénal international, européen et comparé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LDROP2121	Droit pénal comparé	Maria Luisa Cesoni	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2122	European criminal law	Marie-Aude Beernaert	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2123	Droit pénal international	Maria Luisa Cesoni, Damien Vandermeersch	30h	5 Crédits	2q	x	x	

Option : Droit de la santé [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LDROP2131	Droit médical et biomédical - Medisch en biomedisch recht <i>Dispensé pour partie en néerlandais.</i>	Geneviève Schamps	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2132	Droit public de la santé	Marc Van Overstraeten	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2133	Droit social de la santé	Jacques Van Drooghenbroeck	30h	5 Crédits	2q	x	x	

Option : Droit social [15.0]

- Obligatoire
 Activité non dispensée en 2015-2016
 Activité cyclique dispensée en 2015-2016
- Au choix
 Activité cyclique non dispensée en 2015-2016
 Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

							Bloc annuel	
							1	2
<input type="radio"/> LDROP2141	Droit du travail approfondi - Advanced aspects of Labour Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Filip Dorssemont, Filip Dorssemont (supplée Pierre-Paul Van Gehuchten), Pierre-Paul Van Gehuchten	30h	5 Crédits	2q	x	x	
<input type="radio"/> LDROP2142	Droit approfondi de la sécurité sociale	Elise Dermine, Steve Gilson, Jean-François Neven	30h	5 Crédits	2q	x	x	

Bloc
annuel

1 2

○ LDROP2143	Drout social europ�een et international	Pascale Vielle	30h	5 Cr�dits	2q	x	x
-------------	---	----------------	-----	-----------	----	---	---

Option : Th orie du droit [15.0]

○ Obligatoire

△ Activit  non dispens e en 2015-2016

⊕ Activit  cyclique dispens e en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activit  cyclique non dispens e en 2015-2016

■ Activit  avec pr requis

Cliquez sur l'intitul  du cours pour consulter le cahier des charges d taill  (objectifs, m thodes,  valuation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ LDROP2151	Histoire du droit et de la justice - Legal History and History of Justice <i>Dispens� pour partie en anglais.</i>	Veerle Massin (suppl�eacute;e Xavier Rousseaux), Xavier Rousseaux, Alain Wijffels	30h	5 Cr�dits	2q	x	x
○ LDROP2152	Sociologie du droit	Jean De Munck, Julie Ringelheim	30h	5 Cr�dits	2q	x	x
○ LDROP2153	Philosophie du droit	Philippe Coppens	30h	5 Cr�dits	2q	x	x

Option : Droit international public [15.0]

○ Obligatoire

△ Activit  non dispens e en 2015-2016

⊕ Activit  cyclique dispens e en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activit  cyclique non dispens e en 2015-2016

■ Activit  avec pr requis

Cliquez sur l'intitul  du cours pour consulter le cahier des charges d taill  (objectifs, m thodes,  valuation, etc..)

Pour les  tudiants inscrits au master de sp cialisation en droit europ en, cette option peut  tre suivie comme option au choix si elle ne l'a pas  t e comme option obligatoire.

Bloc
annuel

1 2

⊗ LDROP2161	Questions d'actualit� en droit international public	Philippe Couvreur, Philippe Couvreur (suppl�eacute;e Pierre d'Argent), Pierre d'Argent, Evelyne Lagrange (suppl�eacute;e Pierre d'Argent)	30h	5 Cr�dits	2q	x	x
⊗ LDROP2162	Droit international humanitaire	J�r�me De Hemptinne, Raphael Van Steenberghe	30h	5 Cr�dits	2q	x	x
○ LDROP2182	International Organizations and World Governance	Fr�d�ric Dopagne, Philippe Gautier	30h	5 Cr�dits	2q	x	x
⊗ LDROP2184	R�glement des litiges internationaux	Philippe Gautier	30h	5 Cr�dits	2q	x	x

Option: Droit international privé [15.0]

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Pour les étudiants inscrits au master de spécialisation en droit européen, cette option peut être suivie comme option au choix si elle ne l'a pas été comme option obligatoire.

						Bloc annuel	
						1	2
● LDR0P2171	Droit judiciaire européen	Stéphanie Francq, Michael Wilderspin (suppléante Stéphanie Francq)	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LDR0P2172	Droit international privé et droits fondamentaux	Sylvie Sarolea	30h	5 Crédits	2q	x	x
● LDR0P2173	Droit international privé (questions d'actualité) - Private International Law <i>Dispensé pour partie en anglais.</i>	Olivera Boskovic, Stéphanie Francq, Karen Vandekerckhove (suppléante Stéphanie Francq)	30h	5 Crédits	2q	x	x

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-drhd2m.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

DRHD2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Tant *les conditions d'admission générales* que *spécifiques* à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

- [Bacheliers universitaires](#)
- [Bacheliers non universitaires](#)
- [Diplômés du 2° cycle universitaire](#)
- [Diplômés de 2° cycle non universitaire](#)
- [Adultes en reprise d'études](#)
- [Accès personnalisé](#)

— **Bacheliers universitaires**

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers UCL			
Bachelier en droit		Accès direct	Sous réserve d'une justification de l'activité professionnelle
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Bacheliers en droit		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Sous réserve d'une justification de l'activité professionnelle (hormis les étudiants détenteurs d'un diplôme de bachelier en droit universitaire en horaire décalé)
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor in de rechten		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	
Bacheliers étrangers			
Bacheliers en droit		-	

— **Bacheliers non universitaires**

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les passerelles vers l'université		
> BA en droit	Accès au master moyennant ajout de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires obligatoires au programme. Voir 'Module complémentaire'	Type court

— **Diplômés du 2° cycle universitaire**

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	

Masters

		-	
Master [120] en droit		-	

— Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
----------	-------	-----------

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Adultes en reprise d'études

> Consultez le site www.uclouvain.be/vae

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle dans le domaine juridique peuvent solliciter une admission au programme via la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters de spécialisation) peut également être accessible sur dossier.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Les étudiants **diplômés du programme de bachelier en droit à horaire décalé organisé par l'Université Saint-Louis** sont admis en Master en droit à horaire décalé, sans dépôt de dossier de demande d'admission à la Faculté de droit et de criminologie.

Les autres étudiants titulaires d'un diplôme universitaire de bachelier en droit sont invités à déposer un **dossier de demande d'admission** au Master en droit à horaire décalé. Les demandes d'admission doivent être adressées à l'administration de la Faculté de droit et de Criminologie (Place Montesquieu, 2 Bte L2.07.01 – 1348 Louvain-la-Neuve), **avant la rentrée académique**. Le dossier doit contenir les documents attestant de la réussite du bachelier universitaire en droit, une lettre de motivation et une attestation de l'employeur.

Le Master en droit à horaire décalé est destiné à un public inséré dans la vie professionnelle et non à des étudiants n'ayant plus le droit de poursuivre leurs études en cours du jour.

- Les dossiers de demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) sont à soumettre au Vice-doyen à l'enseignement au plus tard le 30 juin.

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, il doit ajouter à son programme de master des enseignements supplémentaires.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme de l'année préparatoire en droit répond aux exigences de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française de Belgique du 10 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 30 juin 2006 fixant les conditions d'accès aux études universitaires pour les porteurs de grades académiques délivrés hors université. L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants.

○ Cours obligatoires (57 crédits)

○ LDROI1005L	Méthodologie juridique (Cours magistral sans exercices pratiques)	Jean-François Van Drooghenbroeck, Geoffrey Willems	15h	2 Crédits	1q
○ LDROI1222L	Droit constitutionnel (Cours magistral sans exercices pratiques)	Nicolas Bonbled, Marc Verdussen	90h	8 Crédits	2q
○ LDROI1223L	Droit des obligations (Cours magistral sans exercices pratiques)	Bernard Dubuisson, Patrick Wéry	90h	8 Crédits	1q
○ LDROI1224L	Droit pénal (Cours magistral sans exercices pratiques)	Thierry Moreau, Damien Vandermeersch	45h	5 Crédits	1q
○ LDROI1225L	Droit de la procédure pénale (Cours magistral sans exercices pratiques)	Marie-Aude Beernaert	45h	4 Crédits	2q
○ LDROI1301	Droit de la personne et de la famille	Jehanne Sosson, Geoffrey Willems	60h+12h	5 Crédits	1q
○ LDROI1302	Droit social (relations du travail)	Filip Dorssemont, Pierre-Paul Van Gehuchten	45h+10h	5 Crédits	2q
○ LDROI1303	Droit commercial	Yves De Cordt	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1305	Droit administratif	David Renders	60h+12h	5 Crédits	2q
○ LDROI1306	Droits réels et intellectuels	Isabelle Durant	45h+10h	5 Crédits	1q
○ LDROI1307	Droit judiciaire	Jean-François Van Drooghenbroeck	60h+12h	5 Crédits	1q

○ Travail dirigé (3 crédits)

○	Travail dirigé L'étudiant réalise un travail dirigé parmi les matières suivantes : droit constitutionnel, droit des obligations, droit pénal, droit de la procédure pénale, droit des personnes et de la famille, droit social, droit commercial, droit administratif, droits réels et intellectuels ou droit judiciaire.	N.		3 Crédits	
---	--	----	--	-----------	--

PÉDAGOGIE

Le programme est conçu pour permettre aux étudiants de développer les compétences et acquis du bon juriste (voir onglet "compétence et acquis").

Concernant les cours généraux :

- les titulaires concernés présentent de manière claire et structurée les règles, principes et concepts gouvernant leur branche du droit. Ces règles sont également commentées (en fonction de la matière concernée) au regard de leurs enjeux économiques et sociaux, et de leurs prolongement internationaux;
- le nombre réduits d'heure en présentiel conduit les professeurs à se concentrer sur l'essentiel et les étudiants à approfondir certains points de manière autonome;
- les présentations sont également ancrées dans la pratique et la participation des étudiants est sollicitée pour solutionner des problèmes concrets;
- l'insertion des étudiants dans le monde professionnel permet d'exploiter leur expérience lors des enseignements correspondant, ainsi que leur maturité et leur capacité à appréhender des problèmes pratiques en vue d'aborder les problématiques juridiques (identifier la nature du problème, envisager les outils, poser les questions adéquates à propos de leur mise en oeuvre, élaborer des solutions).

Concernant les cours approfondis :

Les étudiants ont également accès à des unités d'enseignement de finalité (propres à l'horaire décalé) et des unités d'enseignement à option (choisis parmi le programme de l'horaire de jour). Ces cours d'approfondissement reposent sur des processus pédagogiques variés. Ils permettent:

- de faire le lien avec les matières de base en partant des acquis et en présentant des thématiques avancées;
- de travailler sur des portefeuilles de lecture dans différentes langues, ce qui développe l'approche autonome de la matière, le sens de l'organisation du travail et la connaissance (au moins passive) de la terminologie juridique des langues utilisées;
- de favoriser la participation des étudiants en séance, participant ainsi à l'apprentissage du positionnement au sein d'une discussion juridique;
- d'effectuer des travaux personnels ou en groupe;
- de développer une réflexion critique sur des corpus normatifs.

Concernant les travaux pratiques :

Lors des séances de travaux pratiques, les enseignants placent les étudiants en situation de résoudre des problèmes concrets relevant de la matière envisagée. Ensemble, les étudiants et les enseignants résolvent des cas pratiques, ce qui permet non seulement d'approprier la matière concernée, mais également de développer les capacités d'analyse des problèmes juridiques (identifier la nature du problème, envisager les outils, poser les questions adéquates à propos de leur mise en oeuvre, élaborer des solutions). L'approche collaborative est favorisée.

Les étudiants sont généralement invités à produire un écrit personnel qu'ils présentent et discutent ensuite avec l'enseignant. Cet exercice permet d'approfondir la maîtrise des canons de l'écrit juridique, à passer des faits au droit et à dérouler un raisonnement juridique complet, ainsi qu'à apprendre à exposer leur point de vue.

Concernant le mémoire :

La rédaction du mémoire constitue l'occasion de développer une démarche réflexive personnelle sur un sujet de pointe.

L'étudiant est appelé à maîtriser l'écrit et les méthodes de recherche juridique. Il rédige un écrit juridique d'ampleur, en vue de convaincre un expert d'un point de vue juridique personnel et étayé. L'étudiant débat ensuite de son point de vue avec l'enseignant et éventuellement, les autres membres de son jury.

Il est accompagné de manière individualisée durant tout le processus au cours d'entretiens réguliers avec son promoteur et au début du processus par des séances de groupe préparant l'étudiant à la méthode de recherche, à l'identification d'un sujet de pointe et à la communication sur de telles problématiques.

Caractéristiques générales du programme :

En raison des contraintes qui lui sont propres, la réussite du master en droit à horaire décalé suppose une approche collaborative et solidaire entre les étudiants, qui sont ainsi mis en situation de développer leur capacité à travailler en groupe, à se répartir les tâches, à planifier et organiser le travail.

Les enseignants utilisent les compétences professionnelles préexistantes des étudiants pour aborder les matières et suscitent des apprentissages partiellement autonomes. S'agissant d'un groupe d'étudiants disposant d'une certaine maturité, l'approche critique est favorisée.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

- Examens écrits ou oraux
- Evaluation continue et prestation écrite dans les exercices pratiques

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- Masters de spécialisation accessibles : possibilité de compléter sa formation dans le cadre d'un Master de spécialisation en droit, soit le [Master complémentaire en droit européen](#), en [droit international](#), en [droits de l'homme](#), en [droit de l'environnement et droit public immobilier](#), en [notariat](#).
- Formations doctorales accessibles : formation doctorale en sciences juridiques
- Autres masters UCL (généralement 60) largement accessibles aux diplômés masters UCL, dont :
 - le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et [Master \[60\] en sciences et gestion de l'environnement](#) (accès direct moyennant compléments éventuels),
 - les différents masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#).
 - le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure DRT

Sigle	DRT	
Dénomination	Faculté de droit et de criminologie	
Adresse	Place Montesquieu 2 bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 86 00 - Fax 010 47 46 01	
Site web	https://www.uclouvain.be/drt	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de droit et de criminologie (DRT)	
Mandats	Marc Fallon Bernard Dubuisson Joëlle Cap	Doyen Président du conseil Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission d'enseignement pour le droit (BUDR) Ecole de criminologie (ECRI)	

Responsable académique du programme : [Stéphanie Francq](#)

Jury:

DRHD2M - Président : [Stéphanie Francq](#)

DRHD2M - Secrétaire : [Kris Wauters](#)

Personnes de contact

Gestionnaire de programme et des admissions particulières : [Catherine Brams](#)